



Baromètre Unep - VALHOR - AGRICA des entreprises du paysage / 1^{er} semestre 2024

+2 % de croissance pour les entreprises du paysage au premier semestre 2024, malgré un contexte économique tendu

Paris, le 8 octobre 2024 - L'Union Nationale des Entreprises du Paysage ([Unep](#)), avec le soutien de [VALHOR](#), l'Interprofession de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage, et en partenariat avec le groupe [AGRICA](#), dévoile les performances économiques de la branche du paysage au 1^{er} semestre 2024. Malgré un climat économique incertain, des conditions de financement plus strictes, une météo très défavorable et une crise immobilière persistante, la première force vive de la végétalisation dans les territoires affiche une croissance continue. Le chiffre d'affaires des professionnels a ainsi augmenté de +2 % sur les six premiers mois de l'année, témoignant de la résilience des entreprises du paysage face aux défis économiques et climatiques.

LES CHIFFRES CLÉS À RETENIR

La croissance au 1^{er}
semestre 2024 :

+ 2 %

Marché des particuliers : **+ 1 %**
Marchés professionnels privés :
+ 2,5 %
Marchés publics : **+ 4 %**

Le taux d'embauche au 1^{er}
semestre 2024 :

13 %

CDI : 54 %
CDD : 30 %
Appr. / alternance : 16 %

Entreprises souhaitant
embaucher sans y parvenir

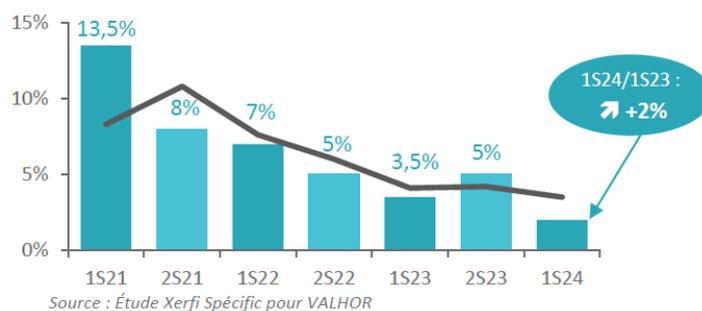
44 %

Entreprises souhaitant embaucher
dans les 6 mois : **67 %**

**+2 % de croissance au 1er semestre 2024 : un secteur en progression malgré un
contexte difficile**

Évolution semestrielle du chiffre d'affaires global⁽¹⁾

■ Tx évol. (1) — Tendance (2)



	Tx d'évol ⁽¹⁾	Tendance ⁽²⁾
1S24	+2%	+3,5%

Le chiffre d'affaires des professionnels du paysage a enregistré une progression de +2 % au premier semestre 2024, bien que le rythme de croissance soit moins soutenu que lors des périodes précédentes.

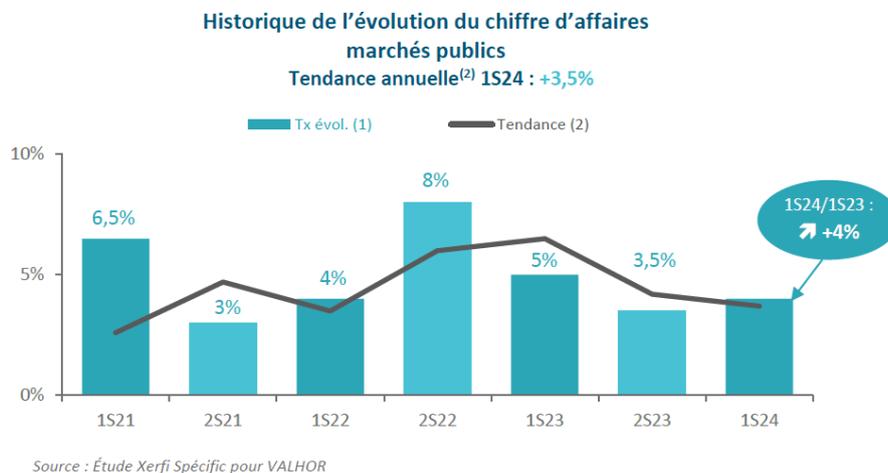
Cette augmentation, légèrement accélérée entre le premier trimestre (+1,5 %) et le second trimestre (+2,5 %), intervient dans un contexte marqué par la hausse des coûts de financement, une dégradation de l'activité des entreprises, la crise du marché immobilier et des conditions météorologiques défavorables au printemps dans une grande partie de l'Hexagone.

Cette croissance repose principalement sur l'activité d'entretien des jardins et des espaces de nature, qui affiche une hausse de +6 % par rapport à la même période l'année dernière. En revanche, le marché de la création a subi une légère baisse (-1 %), principalement en raison de la crise immobilière et du ralentissement de la construction neuve. Ce repli souligne la dépendance de l'activité de création aux dynamiques du secteur immobilier et aux décisions d'investissement des particuliers et des entreprises.

Une embellie sur les marchés publics et privés

Malgré la baisse du pouvoir d'achat des ménages, le marché des particuliers continue d'afficher une légère progression du chiffre d'affaires (+1 %). En moyenne, chaque entreprise a établi 96 devis au cours des six premiers mois de l'année 2024, soit 13 de plus qu'au premier semestre 2023. Résultant pour partie de la baisse du pouvoir d'achat, le prix moyen des commandes signées pour les particuliers s'est réduit sensiblement pour s'établir à 4.600 € HT en moyenne, contre 5.000 € HT il y a un an. Le taux de transformation des devis reste quant à lui stable, démontrant la confiance des clients dans la qualité et le professionnalisme des entreprises du secteur.

Les marchés publics ont connu une forte activité au premier semestre (+4 %), accélérée notamment en région parisienne par la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, permettant une hausse de +4 % sur ces marchés. Outre la hausse du chiffre d'affaires, une nette amélioration du taux de transformation des devis est constatée : près d'un devis sur deux (49 %) est accepté sur la période, notamment pour les contrats inférieurs à 40 000 €. Ce résultat est le fruit du travail de fond réalisé par les entreprises du paysage pour améliorer la qualité de leurs offres et répondre aux exigences des maîtres d'ouvrage publics.

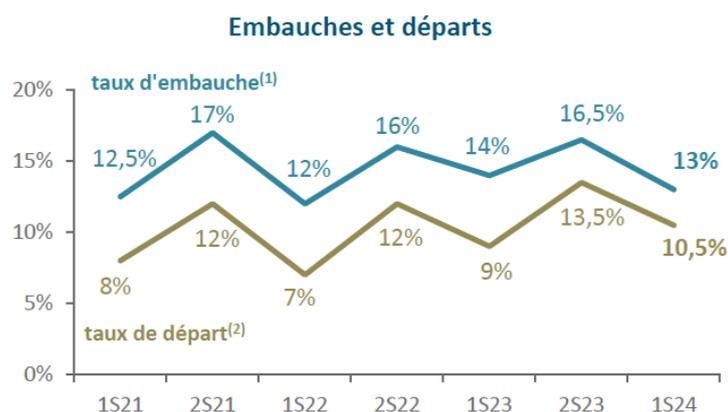


Le marché des professionnels privés n'est pas en reste, affichant une croissance de +2,5 % du chiffre d'affaires sur le semestre. Le taux de transformation des devis sur ce marché s'est aussi accru, atteignant 53 %. Cette progression illustre la prise de conscience des acteurs privés quant à l'importance de l'aménagement paysager dans l'amélioration du cadre de vie et l'adaptation des villes au changement climatique.

Les entreprises du paysage continuent de renforcer leurs effectifs

Pour accompagner la hausse du nombre de chantiers, le secteur du paysage a poursuivi sa dynamique de recrutement. Près des deux tiers des entreprises concernées par l'emploi salarié ont recruté de nouveaux salariés sur les six premiers mois de l'année. **Entre janvier et juin 2024, le taux d'embauche a ainsi atteint 13 %**, avec un solde embauche / départ qui reste positif (+2,5 %). La majorité des contrats signés sont des CDI (54 %, +10 points par rapport au semestre précédent), ce qui démontre la volonté des entreprises d'investir dans des collaborateurs à long terme. Les contrats d'apprentissage et d'alternance, qui suivent souvent le calendrier scolaire, ne pèsent que pour 16 % des effectifs embauchés sur la période.

Ces nouvelles recrues sont essentiellement des ouvriers non qualifiés (53 % des contrats signés sur cette période). Un tiers (35 %) sont des ouvriers qualifiés.



Source : Étude Xerfi Spécific pour VALHOR

⁽¹⁾ nombre d'embauches du semestre / nombre de salariés présents au 31/12

⁽²⁾ nombre de départs du semestre / nombre de salariés présents au 31/12

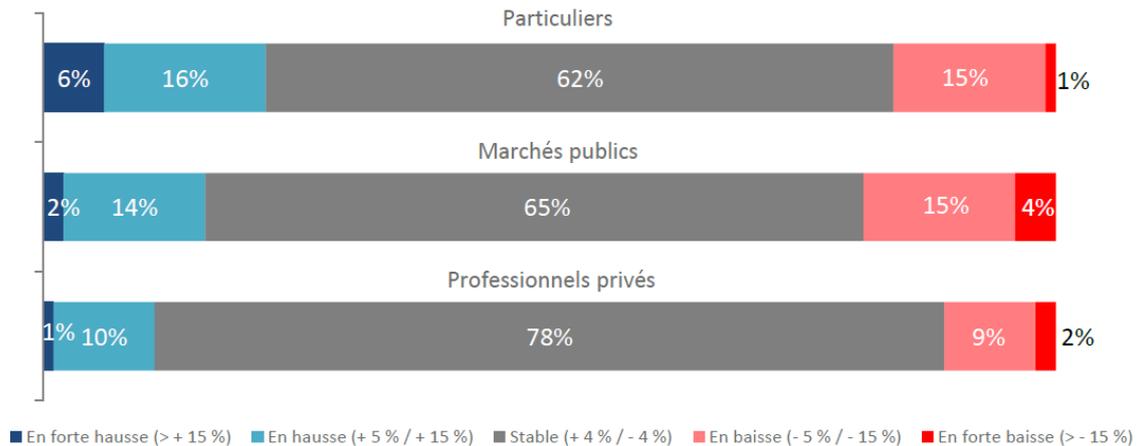
Toutefois, les chefs d'entreprise continuent de rencontrer des difficultés pour recruter du personnel qualifié : 44 % des professionnels ayant cherché à embaucher au cours du semestre n'ont pas réussi à trouver les profils recherchés. Cette tension sur le marché du travail, bien qu'elle

se soit légèrement apaisée par rapport à la période précédente (-5 points), reste une préoccupation majeure pour le secteur.

Un ralentissement attendu fin 2024, mais des carnets de commandes encore bien remplis

Qu'en sera-t-il pour la seconde partie de l'année 2024 ? Selon les prévisions des entrepreneurs du paysage, la croissance du chiffre d'affaires pourrait ralentir sur le second semestre 2024. La fin des Jeux Olympiques et Paralympiques pourrait se traduire par une diminution des investissements dans les marchés publics ; de plus, la baisse des ventes et des permis de construire dans l'immobilier risque d'impacter encore davantage l'activité de création de jardins & d'espaces de nature et de biodiversité, souvent liée à la construction neuve.

Anticipations d'activité selon les clientèles à 6 mois



Bien que toujours relativement remplis, les carnets de commandes montrent quant à eux une légère contraction. La moyenne actuelle s'établit à 132 jours, contre 134 il y a six mois et 136 il y a un an. Cette diminution souligne une certaine prudence des clients, notamment dans le secteur privé.

C'est tout de même 67 % des entreprises qui envisagent d'embaucher au second semestre, principalement des ouvriers qualifiés (43 %) ou non (41 %), pour accompagner les chantiers en cours. Cependant, les entrepreneurs anticipent des difficultés, notamment dans le recrutement de personnel qualifié. **Les fortes difficultés à recruter des salariés qualifiés restent d'ailleurs la principale préoccupation des chefs d'entreprise en ce début d'année 2024,** citée par 31 % d'entre eux. Ce problème de recrutement s'accompagne de celui de la rétention des salariés, avec les démissions représentant plus de quatre départs sur dix.

La conjoncture économique et le maintien de l'activité arrivent en deuxième position des préoccupations des entrepreneurs du paysage (13 %), suivis par l'incertitude politique (10 %) et de la concurrence des autoentrepreneurs, perçue comme déloyale (8 %). Les tensions liées aux prix des matières premières (4 %) et aux charges (5 %) ajoutent à cette liste d'inquiétudes, nécessitant une gestion prudente pour la fin de l'année.

« Les résultats de ce premier semestre mettent en lumière la capacité d'adaptation des entreprises du paysage face à un environnement économique et climatique complexe. Les 250 000 actifs publics et privés regroupés sous la bannière du végétal constituent la première entreprise écologique de France et la croissance de notre secteur dans ce contexte prouve l'importance de déployer les solutions fondées sur la nature pour renforcer la résilience de nos territoires face aux effets du changement climatique. La forte mobilisation des acteurs sur les marchés publics ce semestre, notamment portée par les projets liés aux Jeux Olympiques et Paralympiques, en est la preuve. La fin d'année est cependant marquée d'incertitudes pour le secteur ; et l'évolution du chiffre d'affaires pourrait être amenée à ralentir. Malgré ces défis, les professionnels du paysage, acteurs de la biodiversité, restent

engagés et confiants dans leur capacité à relever les enjeux de la transition écologique et à renforcer leur rôle dans la transformation de nos villes et territoires. », **conclut Nicolas Leroy, Président de la Commission économique de l'Unep.**

Top 10 des préoccupations des chefs d'entreprise
(réponses spontanées)

		% d'entreprises	Évolution du classement à 6 mois d'intervalle
1	Difficultés d'embauche (en particulier des postes qualifiés)	31%	=
2	La conjoncture / Maintien de l'activité	13%	=
3	Contexte politique	10%	Entrée dans le Top 10
4	Climat	9%	=
5	Concurrence des autoentrepreneurs	8%	Entrée dans le Top 10
6	Carnets de commandes	6%	+ 2 places
7	Stabilisation du personnel	5%	=
8	Charges	5%	=
9	Trésorerie	4%	- 3 places
10	Inflation / Hausse du prix des matières premières	4%	- 7 places

Source : Étude Xerfi Specific pour VALHOR

Méthodologie : Enquête réalisée pour le compte de VALHOR du 11 juillet au 30 août 2024 auprès de 350 entrepreneurs du paysage raison de :

- 100 entreprises de 5 salariés et moins.
- 150 entreprises de 6 à 19 salariés.
- 100 entreprises de plus de 20 salariés.

Les informations obtenues ont systématiquement fait l'objet des repondérations adéquates sur la base des résultats établis par l'étude Chiffres clés VALHOR / Unep des entreprises du paysage

Source : Étude Xerfi Specific pour VALHOR.

Toute publication de ces données doit impérativement être assortie de la mention complète suivante : « Étude Xerfi Specific pour VALHOR ».



À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 32 450 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep a été reconnue partenaire « Engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité en 2021.



À propos de VALHOR

VALHOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 46 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 202 000 emplois. Elle rassemble les 10 organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production (VERDIR, Felcoop, UFS, CR), de la commercialisation (FFAF, JAdF, FGFP, Floralisa), ainsi que du paysage (Unep, FFP). Les 5 missions de VALHOR sont fixées par un programme d'actions triennal, fruit de l'accord de financement interprofessionnel conclu par les dix organisations professionnelles membres : - développer le potentiel économique, notamment par la



www.valhor.fr

certification et la labellisation des entreprises dans le respect de la protection de l'environnement ; - répondre aux enjeux sanitaires du végétal, améliorer la qualité des produits et l'offre de services, notamment en favorisant l'innovation et la recherche ; - favoriser la connaissance de la production et du marché pour permettre l'adaptation de l'offre à la demande ; - promouvoir le végétal, le savoir-faire des professionnels, la richesse des métiers de la filière et leur excellence, et attirer de nouveaux talents ; - fédérer et renforcer le dialogue entre les organisations professionnelles pour porter les intérêts de la filière. www.valhor.fr
#LeVegetalCEstLaVie



À propos du Groupe AGRICA

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec plus de 700 000 bénéficiaires d'une pension de retraite complémentaire à ce jour et plus d'1,4 million de cotisants dans 236 800 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, tels que les entreprises de production, du secteur du paysage, les coopératives, les organismes professionnels agricoles et activités connexes.

CONTACTS PRESSE

Agence Hopscotch PR

unep@hopscotch.fr

Tina Meunier / 06 60 22 12 44 – tmeunier@hopscotch.fr